



Enjeux du Secteur Potentiellement Exploitable en Sables au large du golfe du Lion

Réunion de concertation - 8 février 2013
DREAL Languedoc-Roussillon



Rédaction :

EGIS Eau – Dominique CATALIOTTI
PNM Golfe du Lion – Marion BRICHET & Bruno FERRARI
AAMP – Boris DANIEL

Relecture :

Région LR - Bénédicte ROUX
DREAL LR – Zoé BAUCHET

Présents

Nom	Prénom	Organisme	Coordonnées
ARMAND	Jean-Claude	Conservatoire du littoral	
AUSCHER	Fabrice	DREAL LR	
BAUCHET	Zoé	DREAL LR	
BERNE	Serge	UPVD	serge.berne@univ-perp.fr
BLUA	Frederic	DML	Frederic.blua@herault.gouv.fr
BRASSEUR	Arnaud	Région LR – Sous Direction des ports	brasseur.arnaud@cr-languedocroussillon.fr
BRICHET	Marion	AAMP-PNMGL	marion.brichet@aires-marines.fr
CARBONNEL	Philippe	CG 34	pcarbonnel@cg34.fr
CATALIOTTI	Dominique	Egis Eau	dominique.cataliotti@egis.fr
DANIEL	Boris	AAMP	boris.daniel@aires-marines.fr
DESFORGES	Jean Luc	DML	Jean-luc.desforges@herault.gouv.fr
DI-MEGLIO	Nathalie	Eco Ocean Institut	nathalie.di-meglio@wanadoo.fr
DRAI	Sophie	Communauté d'agglo Hérault Méditerranée	s.drai@agglohm.net
DUSFOURD	Marie Laurence	REGION LR	
EGEA	Nathalie	SM SCOT du Biterrois	nathalieegea@scot-biterrois.fr
ELLUL	Fabienne	Préfecture de Région	
FERRARI	Bruno	PNMGL	bruno.ferrari@aires-marines.fr
FREDEFON	Franck	DIRM Méditerranée	franck.fredefon@developpement-durable.gouv.fr
GAUTIER	Stéphanie	PMCA	s.gautier@perpignan-mediterranee.org
GAUTIER	Michel	DREAL LR	
GRAILLE	Chantal	Agence de l'Eau	chantal.graille@eaumc.fr
GRESSOT	Cyril	CG30	cyril.gressot@gard.fr
HEURTEFEUX	Hugues	Eid Méditerranée	hheurtefeux@eid-med.org
JAFFRAIN	Stéphane	AAMP	Stephane.jaffrain@aires-marines.fr
LEULLIETTE	Stéphanie	SM SCOT du Biterrois	stephanieleulliette@scot-biterrois.fr
MELLON	Capucine	IFREMER	cmellon@ifremer.fr
MICHEL	Patrick	Egis Eau	patrick.michel@egis.fr
MIGNON	Paul	PNMGL	Paul.mignon@aires-marines.fr
PERON	Stephane	DDTM 66 – DML666-11	stephane.peron@pyrenees-orientales.gouv.fr
PETARD	Monique	Vice Présidente Conseil Général de l'Hérault	mpetard@cg34.FR
PICHARD	Adeline	LPO Hérault	Adeline.pichard@lpo.fr
POURE	Stéphane	Communauté de communes Sud Roussillon- Saint Cyprien 66	Stephane.poure@sudroussillon.fr
RICHARD	Alexandre	CG34	arichardcg34.fr
ROUX	Bénédicte	Région LR – Direction Environnement	roux.benedicte@cr-languedocroussillon.fr
SERAZIN	Thomas	CRPMEM LR	Crpmem_lr@wanadoo.fr
VIGUIER	Jean-Pierre	Région LR – Directeur de l'Environnement	
VOGEL	Camille	IFREMER	cvogel@ifremer.fr

La réunion est présidée par Fabienne Ellul, sous-préfète en charge du littoral et Jean-Pierre Viguier directeur de l'Environnement à la Région Languedoc-Roussillon.

Madame Ellul remercie l'ensemble des élus, professionnels, gestionnaires des aires marines protégées, ONG issues du conseil maritime de façade, ainsi que les services techniques et les services de l'Etat pour leur présence. Plus de 50 structures ont été conviées à cette réunion de concertation.

Le projet ESPEXS intéresse l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon et plus spécifiquement la façade littorale. Ce projet vise à réaliser un travail d'évaluation des enjeux et d'amélioration des connaissances sur un secteur potentiellement exploitable en sables. Ces sables doivent servir au rechargement des plages afin de limiter l'érosion du trait de côte.

L'objectif de cette réunion de concertation est de rappeler le contexte de mise en œuvre du projet ESPEXS et de présenter les résultats de la phase 1. La Phase 2 est en cours et une nouvelle réunion de concertation sera proposée à l'automne.

Ordre du jour

- 1 - Rappel contexte de travail et articulation du projet avec le Plan de gestion des sédiments**
- 2 - Gouvernance du projet ESPEXS**
- 3 - Résultats de la phase 1 pour les 3 volets du projet**

1 - Rappel contexte de travail et articulation du projet avec le Plan de gestion des sédiments

Présentation	Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013 – Gérer durablement le littoral –La gestion des sédiments	Michel GAUTHIER	DREAL LR
---------------------	--	-----------------	----------

Sous l'impulsion de la mission littorale des orientations stratégiques pour la gestion de l'érosion ont été adoptées et partagées par les acteurs de la Région. Il s'agit notamment de limiter l'érosion des plages par des techniques de ré-ensablement. Les besoins estimés en sables sont de l'ordre de 10 millions de m³. Le Plan de Gestion des Sédiments (PGS), dont l'étude a été lancée en 2010, doit évaluer les besoins en sédiments et identifier les gisements utilisables très précis zone par zone. Il doit définir les modes de gestion. Le PGS doit prendre en compte l'ensemble de la dynamique sédimentaire et donc de l'évolution sédimentaire déficitaire depuis 20 ans. Les sables mobilisables localement ne suffiront pas, d'où l'hypothèse d'exploitation de la zone APE 2 proposée par BEACHMED (2001-2004) et correspondant à la zone d'étude du projet ESPEXS (entre -95 et -105 m de profondeur sur 900 km²).

2 - Gouvernance du projet ESPEXS

Présentation	Gouvernance du projet ESPEXS	Zoé BAUCHET	DREAL LR
--------------	------------------------------	-------------	----------

La DREAL rappelle les objectifs de l'étude ESPEXS dont la maîtrise d'ouvrage est portée par l'AAMP et l'état d'avancement de l'étude. La phase 2 « diagnostic » est engagée et son but est de confronter les états initiaux aux enjeux du projet et de mettre en évidence les manques. Une restitution de l'ensemble de l'étude aura lieu à l'automne 2013. Une étude relative à la gestion des sédiments dans le golfe du Lion menée par le CEFREM de Perpignan est en cours de finition. Elle permettra d'évaluer au mieux les besoins en sable le long du littoral pour les années à venir.

Le projet s'appuie sur un Comité Technique (COMITEC), Comité de Pilotage (COFIL) et sur des réunions de concertation.

La Région Languedoc Roussillon rappelle l'intérêt qu'elle porte à la gestion des sédiments et son souhait de trouver des solutions pour lutter contre les phénomènes d'érosion et limiter les impacts sur l'économie littorale.

3 - Résultats de la phase 1 pour les 3 volets du projet

Présentation	Projet ESPEXS	Boris DANIEL	AAMP
--------------	---------------	--------------	------

L'Agence des aires marines protégées a accepté d'être maître d'ouvrage du projet ESPEXS de part son rôle d'appui aux politiques publiques dans la contribution à l'état des lieux et aux principes de gestion des aires marines protégées. La zone d'étude concerne directement le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion. L'Agence coordonne et pilote le travail des partenaires pour porter une véritable expertise pluridisciplinaire.

Le projet ESPEXS n'a pas pour objectif de se substituer à l'étude d'impact ou à une étude de faisabilité d'un projet d'exploitation des sables au large du Golfe du Lion. Le projet vise à apporter des éléments nécessaires pour **aider les services instructeurs et les acteurs dans la prise de décision**. Il s'articule autour de 3 volets (Physique/Écologique, Ressource halieutique et Vocation/Règlementation) et 2 phases (Etat des lieux et diagnostic).

Volet « physique & écologique » - Phase 1

Présentation	Résultats de la phase 1 du volet « physique & écologique »	Serge BERNE	UPVD
--------------	--	-------------	------

De la présentation du milieu physique et écologique les points à retenir sont :

- Zone généralement bien documentée mais certaines lacunes,
- Couverture sédimentaire bien connue mais manque d'informations sur l'interface eau-sédiment,

- Mesures hydrodynamiques issues exclusivement des modèles,
- Quelques mesures hydrologiques à partir de navires,
- Zone de forte productivité (apports fluviaux du plateau, fort hydrodynamisme) : phyto- et zoo- plancton abondant,
- Affinités des têtes de canyons pour les oiseaux et mammifères marins,
- Faune benthique relativement peu connue, communautés semblables aux autres canyons.

Le **Conseil Général 34** (CG 34) indique comme référence les études conduites par les italiens sur les extractions de sables et leurs impacts. Il serait souhaitable de bien les intégrer au volet 2 du projet ESPEXS.

Volet « halieutique » - Phase 1

Présentation	Résultats de la phase 1 du volet « halieutique »	Camille VOGEL	IFREMER
--------------	--	---------------	---------

De la présentation de l'IFREMER sur le volet halieutique, il ressort :

- Les métiers principaux dans le golfe du Lion sont côtiers,
- Sur la zone ESPEXS, un peu moins de 10% des navires recensés (640) viennent travailler. Ces dernières années augmentation forte des fileyeurs,
- La dépendance moyenne sur la zone est de 15% environ du temps de pêche,
- Les activités de pêche principale sur la zone sont le chalut de fond mais les fileyeurs sont en augmentation,
- La contribution de la zone ESPEXS à la production du LR est d'environ 9% ; 25% de celle-ci est pélagique et 12% démersale.

Volet « vocation et réglementation » - Phase 1

Présentation	Résultats de la phase 1 du volet « vocation & réglementation »	Stéphane JAFFRAIN	AAMP
--------------	--	-------------------	------

Le volet d'étude « usages et réglementations » relatif à la zone ESPEXS a été présenté par l'AAMP. Les éléments principaux qui ressortent de ce volet sont :

- la zone ESPEXS se situe en Zone Economique Exclusive (ZEE) où la France y dispose de droits souverains aux fins, entre autres, d'exploration et d'exploitation des fonds marins et sous-sol,
- la zone EXPEXS se situe en limite de la Zone de Protection de la Pêche espagnole,
- la zone EXPEXS se situe quasiment en intégralité à l'intérieur du Parc National Marin du golfe du Lion : il faudra un avis conforme de l'AAMP ou du Conseil de gestion du parc,
- prise en compte de la Directive Cadre Stratégique pour le Milieu Marin,
- en projet, la création d'une Aire Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) en concertation avec les Espagnols recouvrant le talus

- et le plateau continental du golfe du Lion ainsi que la création de zones NATURA 2000,
- la recherche et l'exploitation des granulats marins sont soumises au régime prévu par le code minier. Trois autorisations seront nécessaires :
 - titres miniers : permis exclusif de recherche et/ou concession pour exploiter,
 - autorisation d'ouverture des travaux,
 - autorisation domaniale pour l'occupation du DPM
 - deux usages principaux affectent la zone ESPEXS : la navigation de commerce mais plutôt côté ouest de la zone et la pêche professionnelle. Pas d'activités liées à la Défense Nationale

Comme la DREAL LR, le CG34 évoque la nécessité de lutter contre l'érosion par le rechargement de plage, en attendant une action de plus long terme de relocalisation des activités et des biens (référence à la stratégie nationale intégrée de gestion du trait de côte : vers la relocalisation des activités et des biens : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-de-gestion.html>).

En conclusion

Pour que le projet d'extraction puisse aboutir au regard des enjeux environnementaux présenté dans le cadre du projet, il faudra porter une réflexion sur une maîtrise d'ouvrage unique. Chacune des collectivités locales n'aura pas forcément la légitimité ou la capacité financière et administrative à mener un tel projet. Le groupement de commande apparaît également peu approprié. La solution pourrait donc être la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) regroupant l'Etat et des collectivités locales (Région, CGs, agglomérations...).

Les rapports finaux de la phase 1

et les présentations seront disponibles sur la plateforme d'échange du CPER :

<http://littoral.languedocroussillon.fr/Reunion-de-concertation-du-8-fevrier-2013.html>

Contact et renseignements

Boris DANIEL
Responsable du projet ESPEXS
04.96.17.54.75/06.87.91.07.05
boris.daniel@aires-marines.fr

Agence des aires marines
protégées Antenne Méditerranée

26 rue de la République
13 001 MARSEILLE

Avec le soutien financier



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le Fonds européen de développement régional